



Section  
St Gaudens

# Conflit de St Gaudens :

## Les facteurs luttent et gagnent !!!

Alors qu'un accord sur la réorganisation venait d'être signé par une organisation syndicale, les postiers de Saint Gaudens ont décidé avec la CGT de déposer un préavis de grève illimité à compter du 2 juin pour l'emploi et de meilleures conditions de travail.

En effet, La Poste est restée sourde aux revendications légitimes du personnel durant toutes les négociations, diverses pétitions et audiences auprès de la Direction n'ayant pas suffi à se faire entendre.

Les facteurs ont donc décidé collectivement de partir en grève (à près de 75% de grévistes) sur la base du cahier revendicatif suivant :



- ✓ Tout d'abord le personnel revendiquait une organisation de travail avec 1 Facteur Qualité supplémentaire et 1 QL supplémentaire (Quartier Lettres) → **Gagné !!!**
- ✓ La suppression de la pause méridienne pour tous les QL. → **Gagné !!!**
- ✓ La suppression des 7 minutes d'ajustement sur toutes les PT → **Gagné !!!**
- ✓ La neutralisation des semaines bleues. → **Gagné !!! Neutralisées en juin, du 17/07 au 31/08 et enfin du 1<sup>er</sup> octobre à la fin de l'année.**
- ✓ Organisation du travail le mardi renforcé par les Facteurs d'Equipe, soit 3 QL supplémentaires le mardi → **Gagné !!!**
- ✓ Passage d'un agent sous contrat de travail de 20h à 35h → **Gagné !!!**
- ✓ Dans un souci de dé précarisation de l'emploi mais aussi de qualité de service, le personnel souhaitait que des CDI soient proposés aux agents en CDD → **Gagné !!! Avant le conflit 2 CDD venaient d'être transformés en Cdi, la Direction s'engage sur un contrat pro sur St Gaudens.**
- ✓ Des repos autour du week-end pour la tournée Colis. **La Direction s'engage à permettre un meilleur équilibre vie privée / vie professionnelle de cette position de travail.**
- ✓ 2 QL ville à St Gaudens. → **Gagné !!!**
- ✓ Un horaire de prise de service avancé. **Après avoir étudié la faisabilité, les contraintes d'acheminement ne permettent pas, pour l'instant de répondre favorablement à la revendication**
- ✓ La création de dépôts afin de faciliter la distribution des PNA et ainsi éviter des allers retours au BP. **Une étude sera effectuée.**
- ✓ Afin, notamment, d'alléger la charge de travail en Cabine, les objets avisés doivent « basculer » côté Réseau le lendemain. **La Direction ne souhaite pas remettre en cause le partenariat avec l'Enseigne, la double présentation est-elle justifiée ?**
- ✓ Enfin le personnel attend un engagement au sujet du respect des règles d'application de l'« inopinée ». → **Gagné !!!**

Les facteurs durant 10 jours de conflit ont mené une lutte exemplaire ponctuée d'actions au quotidien : près de 1000 signatures de la pétition de soutien, tractage, délégation de masse à la DSCC, interpellation des élus... Autant d'actions qui ont permis de créer un rapport de Force visant à maintenir une pression permanente sur la Direction.

**Les facteurs ont démontré que malgré la signature d'un accord, on peut faire plier La Poste et ainsi gagner sur l'Emploi, la charge de travail et les conditions de travail.**

**D'ores et déjà, plusieurs facteurs ont décidé de rejoindre la CGT.**

**La démarche CGT les a convaincus :**

**Contester, Proposer, Rassembler, Lutter, Négocier et Recommencer.**

**Les débats collectifs, les décisions soumises au vote, l'appropriation de leurs revendications ont permis une lutte victorieuse.**

**Conscients qu'il faudra rester vigilants quant à l'application du protocole, ils sont rentrés regonflés à bloc, forts du collectif que cette lutte a engagé !**



A noter que l'appel à la solidarité financière est toujours d'actualité,

n'hésitez pas à envoyer vos dons à :

CGT FAPT 31 Activités Postales

56 Boulevard de la gare

31500 TOULOUSE

**Bulletin de syndicalisation CGT, un acte citoyen dans l'entreprise !**

Nom..... Prénom.....  
Adresse.....  
.....  
Code postal..... Ville.....  
Telephone (perso).....  
Grade/Classification..... Métier.....  
Service/bureau.....

**A retourner à : CGT FAPT 31AP – 56 Bd de la gare – 31500 Toulouse**